

# LETTRE D'ENTENTE

**ENTRE :** Société des casinos du Québec inc.  
ci-après appelé « l'Employeur »

**ET :** Syndicat des employé-e-s de la Société des casinos du Québec-CSN (Section Unité générale)  
ci-après appelé « le syndicat »

**RELATIVE À :** Liste d'ancienneté amendée – 1<sup>er</sup> décembre 2018

- ATTENDU** la convention collective signée le 6 juillet 2018;
- ATTENDU** que l'employeur aurait dû abolir un poste de régulateur temps partiel en avril 2018;
- ATTENDU** que l'abolition de ce poste a été a été différée suite à une entente verbale entre les parties;
- ATTENDU** que cette abolition de poste a été effective en janvier 2019;
- ATTENDU** que suite à cette abolition de poste, Jean-Pascal Guillaume (# 11254) a procédé à un déplacement parmi le titre d'emploi de Voiturier Temps partiel
- ATTENDU** que la liste d'ancienneté de décembre 2018 sert à déterminer les quotas prévus aux articles 14.6 et 16.4 de la convention collective;
- ATTENDU** les discussions entre les parties;

## LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente;
2. Les parties conviennent de créer une liste d'ancienneté du 1<sup>er</sup> décembre 2018 amendée;
3. Les parties conviennent de retirer le nom de Jean-Pascal Guillaume (# 11254) de la liste d'ancienneté de décembre 2018 pour le titre d'emploi Régulateur;
4. Les parties conviennent d'ajouter le nom de Jean-Pascal Guillaume (# 11254) de la liste d'ancienneté de décembre 2018 pour le titre d'emploi Voiturier
5. La présente entente constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivants du Code civil du Québec, qu'elle est faite sans admission quelconque, et ne pourra être invoquée par l'une ou l'autre des parties à titre de précédent.

**EN FOI DE QUOI** les parties ont signé la présente à Montréal ce 30<sup>e</sup> ième jour du mois de janvier 2019.

Pour la Société des casinos du Québec inc.

Pour le Syndicat des employé-e-s de la Société des casinos du Québec (CSN) - Section Unité générale.

Gilles Campeau, Chef des opérations  
Service à la clientèle

Giovanni Vaccaro, président du syndicat CSN,  
Unité générale

Israël Morin, CRIA, conseiller en relations  
professionnelles

Jean-Yves Gagnépy, Vice-président aux griefs  
Unité générale